

Les systèmes alimentaires durables et territorialisés (SADT)

Identification et analyse d'initiatives locales contribuant au développement de pratiques agricoles moins impactantes pour l'environnement – stage 2016

Focus : La viande de la Brière et la valorisation des zones de marais

Commissariat général au développement durable
Bureau de l'agriculture et de l'alimentation

Crédit photo : Arnaud Bouissou/MEEM



Notion de système alimentaire durable et territorialisé (SADT)

- Objectifs des SAT :
 - Valoriser les produits dans des filières de proximité
 - Privilégier une agriculture familiale, des réseaux de PME et TPE agroalimentaires et des circuits alternatifs de commercialisation permettant de mieux partager la valeur créée
 - Inventer de nouveaux modèles de production
 - respectueux de la santé des consommateurs
 - intégrant une bonne gestion des ressources naturelles
 - limitant l'impact sur l'environnement et les pertes et gaspillages

Originalité des SAT : gouvernance participative soucieuse d'équité



Objectifs de l'étude

- Identifier et décrire des SADT qui ont participé au développement de pratiques agricoles moins impactantes pour l'environnement
- Analyser les impacts de ces systèmes sur les pratiques agricoles et l'environnement
- Analyser les facteurs qui ont permis d'avoir cet impact sur les pratiques agricoles
- Établir des recommandations à destination des collectivités qui souhaitent répondre aux enjeux environnementaux de leur territoire liés à l'agriculture par la mise en place d'un SADT

Méthodologie utilisée

- Sources

- recherches bibliographiques
- retours d'expériences avec certaines DREAL, DRAAF
- échanges avec différents partenaires du réseau du MTES

- Critères de sélection :

Échantillon non représentatif d'initiatives qui montrent que la prise en compte de l'environnement est possible dans des contextes variés

- élément du projet de territoire des collectivités
- changement/maintien visible des pratiques agricoles
- productions alimentaires variées
- ensemble des types d'agriculture représentés
- répartition géographique de préférence équilibrée

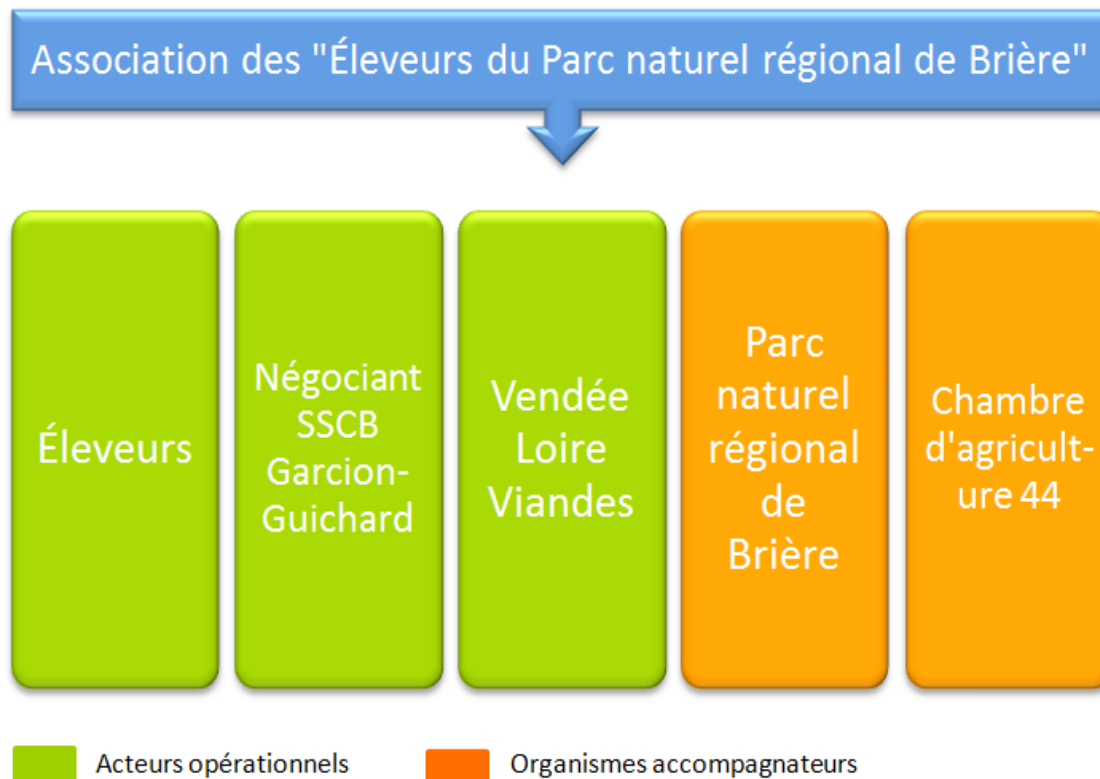
La viande de Brière et la valorisation des zones de marais



- Création d'une filière viande bovine sur le territoire du Parc
- Projet porté par une association regroupant les acteurs de cette filière + CA + Parc
- 36 éleveurs pour 700 animaux/an
- Différents points de vente : bouchers, GMS, restauration collective..
- Charte viande bovine et marque Parc
- Valorisation des zones humides et de l'agriculture dans les marais
- Développement et accompagnement des circuits alimentaires de proximité par le Parc (Caliterr')



La viande de Brière et la valorisation des zones de marais



- Négociant : implanté localement / analyse efficace de l'offre
- Société abattage et commercialisation : circuit solide de distribution / spécialisée dans démarches de qualité et locales
- PNR : élaboration de la charte, contrôle, gestion marque Parc, appui technique, gestion administrative
- CA : appui technique, accompagnement, audits d'entrée, gestion des non conformités, suivi qualité

La viande de Brière et la valorisation des zones de marais

- Charte :
 - Siège de l'exploitation et 85 % SAU situés dans le Parc,
 - Races : charolaise, limousine, blonde d'aquitaine, parthenaise,
 - Élevage à l'herbe, pâturage de 8 mois min, chargement < 1,4 UGB / ha, limitation ensilage (50 % max) et maïs (30 % max), ration de base produite sur le Parc, finition à l'herbe, complémentation sans OGM,
- Maintien de pratiques
- Changement de pratiques : abandon d'ateliers d'élevage de taurillons intensifs hors-sol
- Création filière / broutards vendus à l'engraissement en Italie

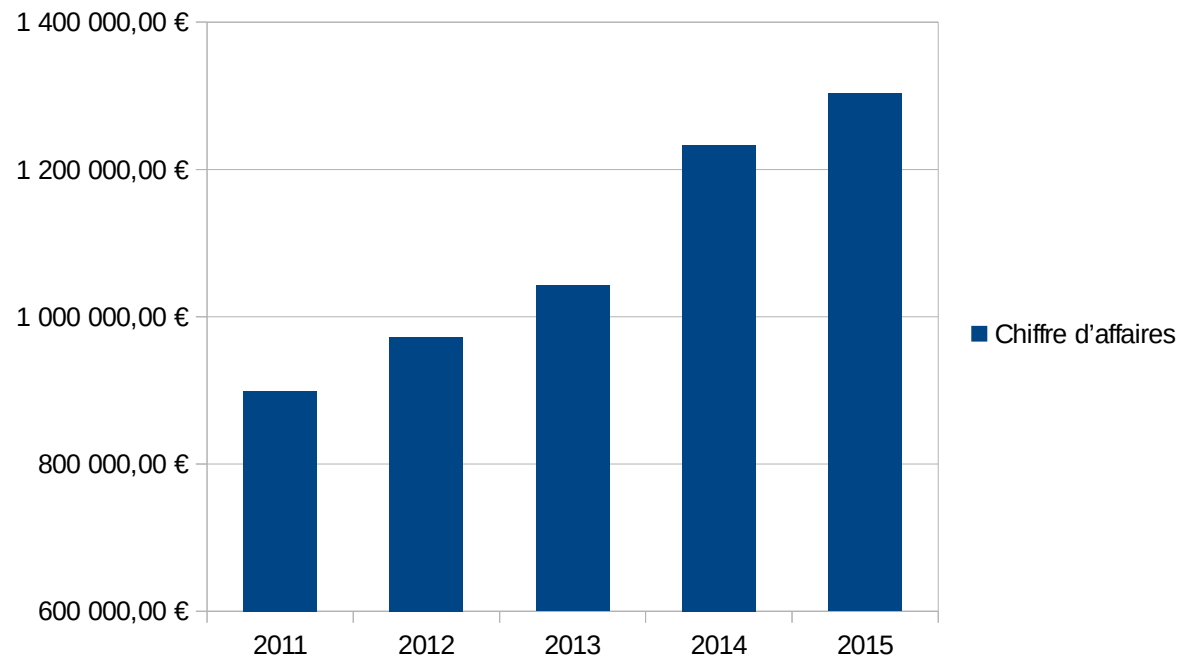
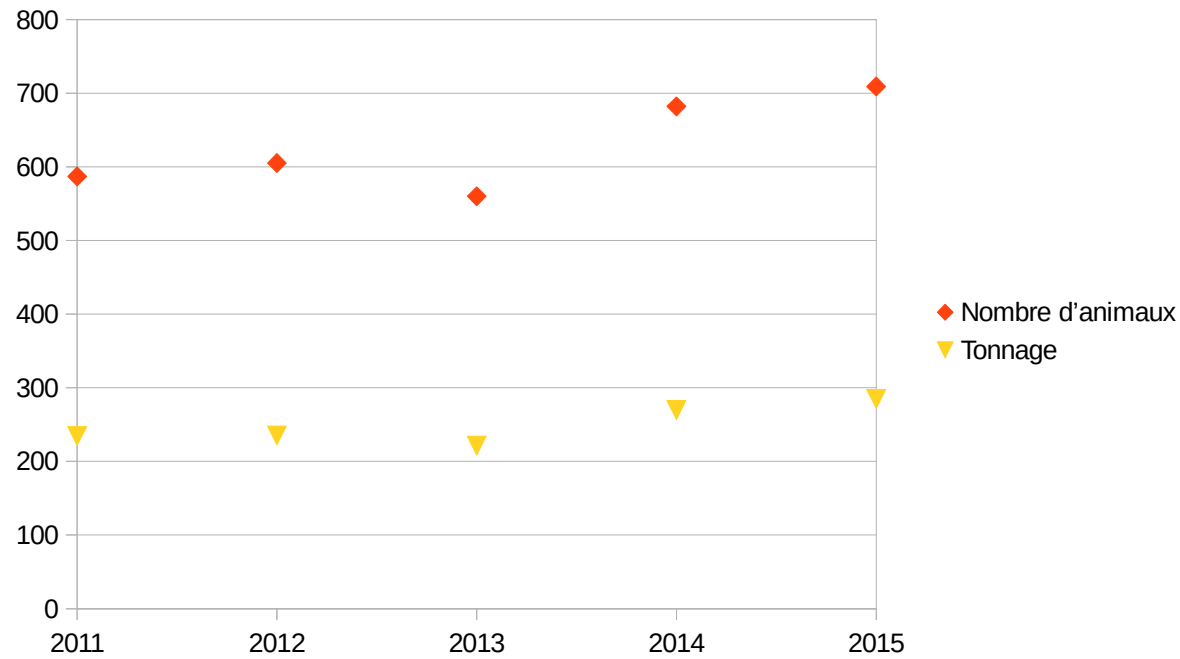
Leviers

- Meilleure valorisation de la viande (+0,50 à +0,60€/kg)
- Relation de confiance entre les acteurs
- Réseau dynamique et efficace
- Communication et image du Parc

Freins

- Respect de l'équilibre matière
- Modifications des systèmes de production / demandes de l'abattoir (petites quantités - fractionnées)

La viande de Brière et la valorisation des zones de marais



Analyse des initiatives et discussion

- Initiatives qui fonctionnent bien, basées sur des modèles économiques viables
- Impacts positifs sur l'environnement
- Meilleure valorisation de la production et/ou diversification pour les producteurs
 - augmentation/sécurisation du revenu, plus forte résilience



Analyse des initiatives et discussion

- Des facteurs clés de réussite pour la plupart communs aux initiatives :
 - intérêt économique pour les producteurs et modèle économique
 - structuration et animation de la démarche
 - règles communes et écrites
 - communication
 - atout supplémentaire : commercialisation en GMS locales



Analyse des initiatives et discussion

- Des freins levés par des solutions adaptées :
 - investissements liés à la commercialisation en circuits courts
 - taille des initiatives et surfaces potentielles
 - respect de l'équilibre matière en élevage
 - agriculture conventionnelle et agriculture biologique



Analyse des initiatives et discussion

- Les collectivités peuvent agir sur plusieurs plans :
 - Subvention au lancement du projet
 - Promotion des aides de la PAC
 - Utilisation de l'aval pour jouer sur l'amont, notamment par les marchés publics
 - Utilisation d'un système de valorisation

Conclusion

- SADT : réelles opportunités pour faire évoluer les pratiques agricoles sur les territoires
- Pratiques favorables à l'environnement et à l'économie des territoires
 - processus gagnant-gagnant pour les collectivités et les agriculteurs
- Leur multiplication peut participer au déverrouillage du système agricole actuel
- Coûts des démarches et des systèmes de valorisation : à comparer aux coûts environnementaux

Pour retrouver l'intégralité de l'étude :

<http://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/bio-et-circuits-courts-l'alimentation-comme-projet-territoire>

**Contacts : julien.fosse@developpement-durable.gouv.fr
cecile.fevre@developpement-durable.gouv.fr**

